

SEPARER DEUX SYSTEMES POLITIQUES : LA FRONTIERE COREENNE

La frontière entre les deux Corées, rare vestige de la Guerre froide, est souvent identifiée comme étant l'exemple type de la frontière fermée, surveillée (par plus d'un million de soldats) séparant deux régimes politiques. Sorte de « dernière frontière », d'une longueur de 248 km et large de 4 km, elle s'étend en longeant le 38ème parallèle. Par sa forme, elle n'est donc pas une limite classique entre deux territoires.

Selon la classification de Michel Foucher, la frontière coréenne, « barrière établie après un conflit militaire », rentre dans la catégorie des frontières « séparation », sorte « d'écran noir qui cherche à rendre l'autre invisible ».

Comment la frontière coréenne est-elle au centre d'usages et de représentations ?

I/ Construire la frontière

La frontière coréenne doit sa naissance à l'intervention de puissances extérieures et au contexte de la fin de la 2nde Guerre mondiale (la Conférence du Caire de 1943 prévoit de guider la Corée vers son indépendance « dès que possible ») et du début de la Guerre froide. Devant être provisoire, elle devient pérenne après la guerre de Corée (1950-1953). Sa construction se fait en plusieurs étapes.

La frontière inter-coréenne doit d'abord ses origines à la volonté des États-Unis de débarquer en Corée et d'occuper conjointement avec l'URSS la péninsule afin d'assurer le maintien de l'ordre en attendant la capitulation japonaise. Avec l'accord soviétique, une ligne imaginaire se met donc en place le long du 38ème parallèle, sans que la population coréenne n'ait été associée à cette décision. Les deux puissances participent alors au renforcement de la division territoriale : soviétisation du Nord autour de Kim Il Sung dont la réforme agraire est plutôt populaire car de nombreux ouvriers agricoles rentrant au pays en 1945 se voient privés de leur terre alors qu'une coalition de conservateurs et de nationalistes menée par Syngman Rhee émerge au Sud. La frontière reste néanmoins relativement poreuse, car traversée par des flux de populations qui fuient les systèmes antagonistes qui se développent.

En 1948, les soviétiques s'opposent à la tenue d'élections globales voulues par les Nations Unies. Celles-ci n'auront lieu que dans la partie administrée par les États-Unis d'où la

création le 15 août 1948 de la République de Corée puis de celle de la République Populaire Démocratique de Corée le 3 septembre 1948. Chacune des deux Corées revendique alors ses droits sur l'ensemble de la péninsule.

Le thème de la violation d'une frontière internationale par le Nord en 1950 sert pour les États-Unis d'explications au déclenchement de la Guerre de Corée (1950-1953). Les historiens sud-coréens considèrent aujourd'hui ce conflit comme une guerre civile- ce sont des Coréens qui en 1950 franchissent la frontière- dont les origines remontent aux années 1930 lorsque le Japon annexe le Mandchoukouo où la résistance était assurée à 90 % par des Coréens. Ce conflit qui témoigne de plus de la complexité de la Guerre froide dans la région (intervention de la Chine) va participer à affirmer l'existence de la frontière dans le temps autour du fameux 38ème parallèle qui sert de référence pour décrire les différentes phases de la guerre (certains territoires passent du Sud au Nord et inversement comme la ville de Kaesung) et créer une zone démilitarisée faisant suite au cessez-le feu de 1953 (« zone coréenne démilitarisée », DMZ en anglais). Néanmoins, la limite de la frontière a évolué dans sa forme, passant d'une ligne droite en 1945 à une ligne sinueuse en 1953.

60 ans après, aucun traité de paix n'a été formellement signé. Ainsi, pour V. Gezéleau, la frontière coréenne ne serait même pas véritablement une frontière, mais plutôt une ligne de front.

II/ Une frontière figée ?

Divisant un pays qui au départ ne l'était pas, la frontière coréenne va participer pendant la Guerre froide à l'affirmation de deux États, revendiquant chacun être la Corée (on assiste à une sorte de « Guerre froide coréenne »).

Autour de la frontière se développent donc deux pays autonomes. Elle symbolise alors à la fois une division spatiale qu'il est impossible de franchir et une véritable opposition politique entre deux systèmes antagonistes. Dans ce sens, elle est une véritable rupture, participant à la construction de deux entités politiques. La Corée du Nord prend même ses distance par rapport au bloc socialiste (non adhésion au Comecon).

La frontière coréenne est aujourd'hui un indicateur de séparation, notamment aux yeux du monde occidental qui y projette ses représentations, entre :

- un pays démocratique (la transition démocratique s'opère à la fin des années 1980), symbole de la réussite libérale qui diffuse ses produits culturels et technologiques dans le monde entier : la Corée du Sud ;
- un pays totalitaire, représentant du système communiste, confronté aujourd'hui à une crise grave de son système, sorte « d'antimonde » (R. Brunet) : la Corée du Nord.

La frontière est également une frontière qui n'est pas statique. La zone frontalière a évolué depuis 1953 (la zone de contrôle des civils au Sud a été réduite, ce qui a créé des « ruines » liées à la frontière, comme des postes frontières). De plus, la frontière coréenne n'est pas qu'une frontière terrestre, elle est aussi maritime. Or, contrairement à ce que préconisait la conférence de Montego Bay de 1982, les deux pays ne se sont pas concertés sur le sort de certains territoires maritimes. La limite existante est donc celle fixée par l'ONU, ce que conteste la Corée du Nord. La frontière est donc source de conflits et de tensions qui ont donné lieu à de véritables affrontements (1999, 2002 et 2009) et des accrochages (naufrage d'un navire sud-coréen en 2010).

La frontière coréenne apparaît donc comme une frontière encore en mouvement et contestée.

III/ Une frontière perçue

Si la frontière est toujours une réalité politique entre deux pays, elle est également à l'origine d'une représentation inter-coréenne.

La frontière est depuis 1998 au centre du rapprochement politique entre les deux Corée (c'est la politique du « rayon de soleil » et qui correspond dans « le vocabulaire des relations internationales, à une politique d'engagement de la Corée du Sud envers la Corée du nord », V. Gelézeau). Cette période correspond à une ouverture de la frontière et à la reconnexion de moyens de transports, comme l'illustrent les projets communs de ZES autour de Kaesong en Corée du Nord (à seulement 7 km de la frontière, aujourd'hui véritable zone enclavée au Nord gérée par le Sud) ou la visite de près d'un million de sud-coréens des monts Kumkang en Corée du Nord entre 2004 et 2008 (espace toujours accessible aux chinois mais fermé aux sud-coréens depuis 2014 et l'assassinat d'une sud-coréenne).

De plus, elle est d'abord source d'un véritable imaginaire. La frontière apparaît alors comme un frontière traversée notamment par les moyens de transport. En Corée du Sud, à la gare de Torasan, il est possible de lire « Voici, non pas la dernière gare du Sud, mais la

première gare vers le Nord ! ». Egalement, la frontière peut aussi apparaître comme un « déni de la réalité » (V. Gélézeau). Par exemple, un des organismes qui s'occupe des aménagements en Corée du Sud (le KRIHS : Korea Research Institute for Human Settlement) considère la frontière comme une zone de contact, ce qu'elle n'est pas. Il imagine alors des projets communs de développement (zone transfrontalière autour de Kaesung, zone de développement touristique, gestion commune des ressources) alors que les discussions entre les deux pays restent impossibles.

La frontière est enfin un lieu de mise en scène. Le village de Panmunjon (identifié à l'arrêt des combats en 1953) est un véritable « lieu de mémoire », visité par de nombreux touristes sud-coréens.

La frontière coréenne est donc toujours une frontière en construction. Mais elle est aussi une frontière rêvée ou imaginée. Cette frontière se prolonge même en dehors du territoire coréen et est recrée par la diaspora coréenne. Dans ce sens, elle apparaît comme étant ce que Michel Foucher appelle une « méta-frontière ».

Bibliographie/sitographie :

- Pierre Journoud (dir.) : La guerre de Corée et ses enjeux stratégiques de 1950 à nos jours, L'Harmattan, 2013 ;
- Pascal Dayez Burgeon : Histoire de la Corée. Des origines à nos jours, Tallandier, 2012 ;
- Samuel Guex : Au pays du matin calme. Nouvelle histoire de la Corée des origines à nos jours, Flammarion, 2016 ;
- Michel Foucher : Le retour des frontières, CNRS éditions, 2016 ;
- Justine Guichard, "La frontière inter-coréenne, par-delà la guerre froide ", *CERISCOPE Frontières*, 2011, [en ligne] ;
- Valérie Gélézeau : « Schizo-coréanologies. De la frontière spatiale aux discours de la division », Actes du Colloque « Aspects de la culture coréenne contemporaine », Nantes, juin 2014 ;
- Michel Foucher : « A quoi servent les frontières », *Questions Internationales*, mai 2016 ;
- L'Histoire n° 365, mars 2013 : La Corée, une civilisation, deux pays
- L'Histoire.fr- la cartothèque : la guerre de Corée, 1950-1953 (janvier 2018)